



EXTRAIT DE DELIBERATION **PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL** **DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES**

N°22/2022

L'an deux mille vingt deux
Le Jeudi 16 juin à 18h

OBJET

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges*, dûment convoqué, s'est réuni salle polyvalente - 42 Place de la Mairie à GIRANCOURT (88390), sous la présidence de M. Yannick VILLEMEN

**INSTITUTIONS ET VIE
POLITIQUE**

Rapport des
délégations exercées
par le Président

M. CHOLEY Bertrand est nommé secrétaire de séance.

SONT PRESENTS

ARNOULD Nicole, BAILLY Pierre, BEDON Julie, BEGEL Jean-Pierre, BERTOCCHI Franck, BŒUF Patrick, CHAMPAGNE Patricia, CHOLEY Bertrand, COMBEAU Jean-Michel, COTTEREAU Jacques, DESVERNES Yves, DIDIERJEAN Emilie, FRANCOIS Gilbert, GARCIN Daniel, GEORGÉ Dominique, GRASSER Jacques, GUILLAUMEY Jean-Marie, HATIER Maurice, JACQUOT Michel, LASSERONT Elisabeth, LAURENT Annick, LEMARQUIS Christine, LEMESLE Christophe, LEROY Patrick, MARCOT Véronique, MARQUAIRE Dominique, MARTINET Jean-Luc, MUNIERE Jean-Luc, NEXON Gilles, PIERRILLAS Patrick, PETIT Jean-Paul, POIRIER Stéphanie, RELION Marie-Chantal, ROBIN Patrice, ROCHE Monique, ROUSSEL Alain, SOLTYS Philippe, TANNEUR Céline, THOMAS Dominique, TOUSSAINT Michel, VAGNER Patrick, VILLEMEN Yannick.

**DATE DE
CONVOCAION**

08/06/2022

**NOMBRE DE
DELEGUES
EN EXERCICE**

56

SONT EXCUSES

CASSAGNE Philippe, CREUSILLET Marie-Claire, D'ALGUERRE Sylvie, DELGENINI Elisabeth, DIDELOT Jean-Claude, FERRY Martine, FOURNIER Michel, GAILLOT Thierry, GREMILLET Lydie, GUPPILOTTE Jean-Pierre, JACQUEL Catherine, JEAN Virginie, JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine, LABAT Antoine, MENNECIER Henri, MICHEL Jean-Pierre, MICHEL Lucette donne pouvoir à LEROY Patrick, NARDIN Patrick, POIRAT Hervé, SYLVESTRE Pierre, TIHAY Jean-Christophe, VAGNE Daniel.

**NOMBRE DE
PRESENTS**

42

**NOMBRE DE
POUVOIRS**

1

SONT ABSENTS

ALBERTOLI Patrick, BOYE Dominique, SALVADOR Victorio, SAVOY Violette

**NOMBRE DE
VOTANTS**

43

**NOMBRE DE
SUFFRAGES
EXPRIMES**

43

RAPPORT DU PRESIDENT

Envoyé en préfecture le 21/06/2022

Reçu en préfecture le 21/06/2022

Affiché le



ID : 088-200048726-20220616-DELIB22_2022-DE

Monsieur le Président s'exprime comme suit :
Mesdames, Messieurs,

Par application de l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales, le Comité Syndical a consenti au Président par délibération du 21/09/2020 délégation pour les attributions nécessaires aux décisions fréquentes et urgentes.

Un état, ci-après, recense les actes signés par le Président Yannick VILLEMIN au nom et pour le compte du PETR, dans le cadre de cette délégation.

- 23/03/2022 : convention de mise à disposition de matériels et de gestion des Maisons du Vélo d'Epinal, de Bouzey, et de Xertigny
- 25/03/2022 : signature d'un contrat d'utilisation de reproduction entre le PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges et le musée de l'Image de la ville d'Epinal
- 25/03/2022 : convention de mise à disposition des locaux et matériels attachés aux sites France Services du PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges au profit de l'Institut de Formation Professionnelle, dénommé IF PRO
- 28/03/2022 : convention de collaboration et partenariat financier entre le PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges et le PETR du Pays de Remiremont et ses Vallées dans le cadre du dispositif MSAP/FS – année 2022
- 4/04/2022 : avenant convention de collaboration et partenariat financier entre le PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges et le PETR du Pays de Remiremont et ses Vallées dans le cadre du dispositif MSAP/FS – année 2021
- 5/04/2022 : convention de mise à disposition de mobilier et de coordination avec la ville de Dombrot-le-Sec au titre de la politique France Services du PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges
- 29/04/2022 : demande de subvention auprès de l'Etat - FNADT/FIO dans le cadre du fonctionnement des sites France Services au titre de l'année 2022
- 4/05/2022 : demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Vosges pour l'animation et la gestion du programme LEADER au titre de l'année 2022
- 8/05/2022 : convention de mise à disposition de matériels entre le PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges et la Communauté d'agglomération d'Epinal ;
- 19/05/2022 : convention de mandat - maintien en conditions opérationnelle du système d'information commun au PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges et le PETR de Remiremont et de ses vallées au titre de la gestion des sites MSAP/France Services.

DELIBERATION

Après avoir entendu le rapport du Président et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,

PRENNENT acte du rapport des décisions prises dans le cadre des délégations du Comité au Président, par application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Yannick VILLEMIN